

Ce superbe cortège ainsi disposé, passa de la rue de la Porte-Neuve dans la Grand'rue, sur le Marché-aux-Herbes et sur celui aux Grains.

L'air était rempli du carillon harmonieux de toutes les cloches. Le bruit de l'artillerie se mêlait au son des trompettes et des tambours ce qui rendait cette cérémonie d'autant plus pompeuse et magnifique.

Les troupes de la garnison étaient rangées en haye sur deux rangs de hauteur depuis la Porte-Neuve jusqu'au Refuge de l'abbaye de St.-Maximin. Elles avaient leurs officiers à leur tête, leurs drapeaux déployés et leurs tambours battants. Mr. le général-major de Cammuller, brigadier des troupes de la garnison de Luxembourg, était à leur tête à pied. Mr. le lieutenant-colonel de Wurtemberg, Lamarselles, celui de Muray Mr. de Neuforge, celui de Bender, Mr. de Mayer, et le premier-major de Clairfait Mr. de Carpentier, étaient à cheval à la tête de leur corps respectif. Mr. de Querlonde lieutenant-général commandant de Luxembourg était allé recevoir Leurs Altesses Royales et les accompagnait à cheval.

Toutes les maisons des rues, par lesquels Leurs Altesses devaient passer, étaient pleines de personnes de distinction qui étaient venues des autres quartiers de la ville, des environs et même des endroits fort éloignés pour voir cette cérémonie : mais comme ni les boutiques, ni les fenêtres n'étaient pas suffisantes pour contenir cette multitude de spectateurs, on voyait encore les toits et les gouttières couvertes de monde.

Vers le milieu de la Grand'rue, presque au centre de la ville s'élevait à la hauteur des plus hautes maisons un superbe arc de triomphe embelli de figures et d'inscriptions analogues à cette auguste cérémonie. (Voyez-en la description dans le Recueil) c'est à Mrs. les treize maîtres, et surtout à Mrs. les marchands qu'on doit ce bel édifice. En deça du portique occidental, par lequel devaient entrer Leurs Altesses-Royales, on avait pratiqué de chaque côté deux gradins de gazons en forme d'amphithéâtre. Quarante-et-une jeunes filles au-dessous de douze ans y étaient placées sur quatre lignes ; trois portaient des coussins ; sur celui du milieu était un compliment imprimé sur satin blanc, sur chacun des deux autres un cœur d'argent : toutes les autres portaient des petits paniers d'argent percés à jour de forme ovale, dix-neuf étaient pleins de fruits et dix-neuf de fleurs du Pays les uns et les autres entremêlés. Leurs robes étaient de mousseline, elles étaient ceintes d'une large ceinture aux couleurs de la province ; elles portaient par dessus un manteau de gaze retroussé et flottant. Une couronne des plus belles fleurs d'Italie ornait leur tête et leur chevelure.

Ce contraste frappant du superbe arc de triomphe qui s'élevait majestueusement, et dont les bases embrassaient toute la largeur de la rue, avec ces jolies petites nymphes, dont l'innocence était figurée par la couleur, et la beauté relevée par l'élégance de l'habillement ; ce beau et touchant spectacle surprit agréablement Leurs Altesses Royales qui, s'étant arrêtées, furent saluées par cette belle jeunesse de trois profondes révérences avec le cri trois fois répété et rehaussé chaque fois de *Vivent Leurs Altesses Royales*. Ces acclamations qui portaient encore plus du cœur que de la bouche auxquelles on peut appliquer ce passage du Ps. 8. *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem*, et ce superbe appareil méritèrent les applaudissements de Leurs Altesses Royales, qui arrivées au Refuge de l'abbaye de St.-Maximin, y trouvèrent le conseil souverain de la province en corps et en robes, auquel, ainsi qu'aux trois Etats, aussi en corps, et à Mrs. les généraux et officiers de l'état-major et autres. Elles donnèrent d'adord et successivement les audiences les plus gracieuses.

La réponse que daignèrent faire Leurs Altesses Royales au compli-